Oikoumene : le pot de géranium

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **8 (1978)**

Heft 5

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

§ L'AVOCAT VOUS RÉPOND

Chère beauté...

Je me suis rendue récemment chez un coiffeur pour une teinture de cheveux. Le lendemain, j'ai commencé à avoir une sorte d'eczéma sur toute la tête. Je n'arrive pas à en venir à bout et c'est extrêmement douloureux et désagréable. On me dit que, lors d'une teinture à une nouvelle cliente, le coiffeur a l'obligation de procéder à un test pour savoir si cette personne supportera ce traitement. Est-ce exact et puis-je poursuivre le coiffeur en question qui n'a pas pris cette précaution ?

Il importe peu de savoir si votre coiffeur avait ou non l'obligation de procéder à ce test. En revanche, il est clair que votre coiffeur est responsable à votre égard des dommages qu'il peut vous causer dans l'exercice de sa profession.

Si, véritablement, l'eczéma dont vous souffrez a été provoqué par la teinture appliquée sur vos cheveux, alors le coiffeur vous devra des dommages-intérêts (remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques). Mais il importe d'abord que vous consultiez un médecin pour savoir si la teinture est bien la cause de votre eczéma.

Suites d'accident

Mon mari a été victime il y a trois mois d'un grave accident qui l'a rendu pratiquement invalide. J'ai fait une demande d'assurance invalidité mais n'ai obtenu jusqu'ici aucune prestation. Or, mon mari ne peut plus travailler et je suis moi-même obligée d'abandonner mon travail en usine pour m'occuper de lui. Nous avons quelques économies, mais cette situation ne peut se prolonger. Pouvez-vous me dire ce que je dois faire pour obtenir cette assurance à laquelle mon mari a certainement droit ?

Vous devez remplir une formule de demande de prestations pour adultes.

Vous pouvez l'obtenir à l'agence communale des assurances sociales de votre commune de domicile.

La rente d'assurance invalidité ne sera versée à votre mari, s'il y a droit, qu'une année après son accident, mais avec effet rétroactif. Mais il est préférable que vous adressiez votre demande de prestations le plus tôt possible, car les décisions d'octroi de rente mettent parfois beaucoup de temps à être rendues.

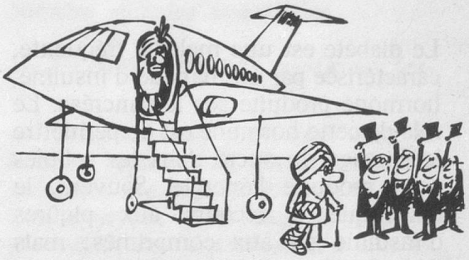

Sans paroles.
(Dessin de Moese-Cosmopress.)

oikoumene

Le pot de géranium

Je sais la belle histoire d'un géranium. Un jeune couple venait de se marier. Ils étaient pauvres. Leur mobilier aurait pris place dans un petit char. Qu'importe, ils étaient prêts à vivre ensemble le pur bonheur ! Il allait en fabrique, elle restait à la maison. Au bout de quelques mois tout changea. Ils n'avaient qu'une petite chambre mansardée et une cuisine étroite avec quelques casseroles et un peu de vaisselle. La jeune femme en eut vite assez de sa vie monotone : laver, nettoyer, cuisiner, raccommoder et toujours recommencer. La tenue du ménage lui paraissait exténuante, c'est ce qu'elle répétait chaque soir à son mari. On en vint à une pénible explication. Il prétendit qu'elle n'était bonne à rien. Elle se plaignit qu'il n'appréciait pas son travail. On s'exprima finalement en termes grossiers. Elle bouda, ne nettoya plus rien et devint indifférente à la cuisine. Il se mit à sortir le soir et à aller à l'auberge où c'était plus beau qu'à la maison.

Et voici qu'un jour il se produisit quelque chose d'étonnant. On frappa à la porte. C'était la voisine de l'étage inférieur. Elle entra, le visage caché derrière un merveilleux géranium.

« Excusez-moi. Je dois partir pour quinze jours chez des parents et je viens vous demander si vous auriez la bonté de prendre soin de ma plante en mon absence ? »

Bien sûr, elle rendrait ce service. C'était comme un honneur de se voir confier une telle splendeur ! Que le géranium était éclatant dans sa pourpre royale ! Toute la chambre en était illuminée ! C'est près de la fenêtre qu'il faisait le plus bel effet. Elle s'aperçut alors combien les vitres étaient sales, les rideaux gris, le sol poussiéreux. Non, ça n'allait vraiment pas ensemble ! Elle eut vite fait de balayer le plancher, laver, repasser, suspendre, puis mettre de l'ordre derrière le poêle, et hop ! dans l'armoire les habits accrochés depuis longtemps à un clou. Elle découvrit une joie nouvelle à la tenue de la chambrette. Lorsque le mari rentra, elle lui raconta l'histoire du pot de fleurs. Il ne sortit pas ce soir-là, mais se mit à raboter quelques planches pour en faire une caisse à chaussures. Peu à peu leur vie redevint normale et ensoleillée.

Ce que peut faire un pot de géranium ! Un peu de beauté peut transformer l'environnement. Un peu d'affection peut transfigurer une pauvre vie. « Soyez des enfants de lumière ! » dit l'Evangile.

Paul Siron, pasteur